

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

**Ministère de l'Economie et des Finances
Direction Générale des Impôts**

AAO n° 001/ MEF-DGI-CAMF-2023

1. Le Ministère de l'Economie et des Finances a obtenu des fonds du Fonds d'Equipement, afin de financer les travaux de rénovation et de réhabilitation de certains logements et bâtiments administratifs et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **relatif aux travaux de séparation en alu-vitré et divers à effectuer au bâtiment baillé pour le compte de la Direction Générale des Impôts sise à Hamdallaye ACI 2000 en lot unique.**
2. Le Ministère de l'Economie et des Finances sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux ci-dessus cités.
3. La passation dudit marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 50 et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Secrétariat de la Cellule Affaires Matérielles et Financières de la Direction Générale des Impôts du Ministère de l'Economie et des Finances, Hamdallaye ACI 2000, B.P: 776 Tél. : 20 29 99 18, Bamako (Mali)** et prendre connaissance du Dossier d'Appel à la Concurrence à l'adresse mentionnée ci-après : **Hamdallaye ACI 2000, B.P : 776 Tél. : 20 29 99 18, Bamako (Mali).**
5. Les exigences en matière de qualifications sont les suivantes :

Capacité technique et expérience :

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

Fournir la preuve de l'exécution de deux (02) marchés similaires attestées par des procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et signature des marchés au cours des années 2018 à 2022.

Capacités financières :

Les bilans, extrait de bilan et comptes d'exploitation des années 2020, 2021 et 2022 doivent être certifiés par un expert-comptable ou attestés par un comptable agréé inscrit au tableau de l'ordre et sur lesdits bilans doit figurer la mention suivante « bilans conformes aux déclarations souscrites au service des impôts » apposée par le service compétent des impôts.

Le chiffre d'affaires moyen des années 2020, 2021 et 2022 doit être égal au moins à un montant de 200 000 000.

Les sociétés doivent fournir une attestation bancaire de disponibilité de fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant de 100 000 000 F CFA, l'attestation de ligne de crédit doit être conforme au modèle indiqué dans le présent dossier

Les sociétés nouvellement créées qui ne peuvent pas fournir l'ensemble des bilans, doivent fournir une attestation bancaire de disponibilité de fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant de 175 000 000 F CFA, l'attestation de ligne de crédit doit être conforme au modèle indiqué dans le présent dossier.

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter ou retirer gratuitement le dossier d'Appel à la Concurrence. Le Dossier d'Appel d'offres peut être adressé par courriel à l'acquéreur.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Cellule Affaires Matérielles et Financières de la Direction Générale des Impôts du Ministère de l'Economie et des Finances, Hamdallaye ACI 2000, B.P: 776 Tél. : 20 29 99 18, Bamako (Mali)** au plus tard le **14 août 2023 à 09 heures 30 minutes**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cinq millions deux cent cinquante mille (5 250 000) Francs CFA** conformément à l'article 69 du CMP.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14 août 2023 à 10 heures 00** minute à l'adresse suivante : **Cellule Affaires Matérielles et Financières de la Direction Générale des Impôts.**

Bamako, le26.....JUIL.....2023.....

LE DIRECTEUR GENERAL DES IMPÔTS



Mathias KONATE
Chevalier de l'Ordre National